



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest  
Toronto ON, M5S 0A1  
TÉL. : 416-961-8800  
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-888-  
534-2222  
TÉLÉC. : 416-961-8822  
[info@oeeo.ca](mailto:info@oeeo.ca)

## MARS 2003

*Nous vous remercions d'avoir créé votre dossier personnel dans la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre et de nous avoir indiqué que vous voulez recevoir des nouvelles et des renseignements sur la profession enseignante.*

### **Dans ce numéro :**

- Votez dès maintenant!
- Un autre concours et vous êtes déjà inscrit!
- Les membres de l'Ordre peuvent consulter leur relevé de perfectionnement professionnel en ligne
- Vous voulez faire partie du comité du perfectionnement professionnel?
- Appel de candidatures - Prix ACE-Whitworth pour la recherche en éducation 20

**Votez dès maintenant!**

Le bureau de vote est ouvert et la marche à suivre est toute simple.

Il suffit de se rendre dans la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre et de voter en ligne pour les candidats que vous souhaitez élire au conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Les enseignants élisent la majorité des membres du conseil. Dix-sept des 31 postes sont en effet occupés par des enseignants. Des membres nommés par le public occupent les 14 autres postes.

Il y a 42 candidats qui se présentent aux 17 postes élus du conseil. La notice biographique de chacun d'entre eux se trouve dans notre site web. Vous pourrez ainsi vous renseigner à leur sujet avant de choisir qui vous voulez pour vous représenter durant les trois prochaines années. Les élections débuteront le 3 mars et se termineront à 23 h 59 le 14 avril.

Encouragez vos collègues à s'inscrire afin qu'ils puissent voter! Chaque inscription qui découle de votre recommandation vous vaudra une autre chance de gagner un voyage à Paris ou à Vancouver, ou encore un ensemble de bureau à domicile.

Veuillez noter que les élections de cette année se feront entièrement par voie électronique. Il n'y aura aucun bulletin de vote en papier. Le seul moyen de voter, c'est de le faire en ligne.

Ne tardez pas. La composition du prochain conseil dépend de quelques clics. Rendez-vous à [www.oct.on.ca/fr/Election/avis\\_f.asp](http://www.oct.on.ca/fr/Election/avis_f.asp).

**Un autre concours... et vous êtes déjà inscrit!**

**Parlez-en à vos collègues et multipliez vos chances de gagner**

Vous n'avez pas gagné le voyage à Londres offert aux personnes qui se sont inscrites dans la Section réservée aux membres avant le 31 décembre. Voici maintenant votre chance de gagner un voyage à Paris ou à Vancouver offert par Explorica ou un ensemble de bureau à domicile, gracieuseté de Staples/Business Depot.

Tout n'est donc pas perdu. Vous êtes déjà inscrit au concours. Vous avez une autre chance de gagner l'un des prix offerts par les commanditaires de Pour parler profession / Professionally Speaking.

Et vous pourrez augmenter vos chances en incitant vos collègues à s'inscrire à leur tour dans la Section réservée aux membres. Consultez la page «Parlez-en à vos collègues» du concours. Chaque nouvelle inscription d'un membre de l'Ordre découlant de votre recommandation vous vaudra une autre chance de gagner. Il faut bien sûr que vous soyez la première personne à recommander le membre en question.

Pour plus d'information, rendez-vous à la page des prix ou à [www.explorica.ca](http://www.explorica.ca).

## Les membres de l'Ordre peuvent consulter leur relevé de perfectionnement professionnel en ligne

Vous pouvez maintenant examiner votre relevé de perfectionnement professionnel en ligne depuis la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre.

Le relevé rend compte des crédits que vous avez obtenus au titre du Programme de perfectionnement professionnel. Cette consultation en ligne vous est possible depuis le 27 février.

«Nous sommes heureux de pouvoir offrir ce service additionnel, qui témoigne de notre engagement à donner à nos membres la possibilité d'examiner leur dossier et de communiquer facilement avec l'Ordre, affirme la coordonnatrice des Questions professionnelles, Marg Aubé. Il s'agit là d'un moyen relativement peu coûteux de servir un grand nombre de membres.»

Pour consulter votre relevé, rendez-vous à votre page personnalisée de la Section réservée aux membres. Vous pourrez, à la même occasion, accéder à vos bulletins de vote pour les élections du conseil.

Le relevé de perfectionnement professionnel indique la date du début et de la fin de votre cycle actuel et les crédits des catégories obligatoires, au choix et additionnels que vous avez accumulés. Consultez en ligne le document Comment interpréter votre relevé de perfectionnement professionnel ainsi que le guide de mise à jour de votre relevé si jamais vous constatez que certains de vos crédits ne paraissent pas sur votre relevé.

Veillez donner 60 jours aux fournisseurs pour transmettre vos résultats à l'Ordre, ainsi qu'un certain temps pour qu'ils soient portés à votre relevé.

En cas d'erreurs dans votre relevé, communiquez avec l'Ordre en téléphonant au 1-888-534-2222, poste 461 ou nous envoyant un courriel à [professionallearning@oct.on.ca](mailto:professionallearning@oct.on.ca).

Si vous nous avez fait savoir que vous êtes à la retraite, vous aurez quand même un relevé de perfectionnement professionnel. Mais la mention «À la retraite : exempté» paraîtra à la rubrique sur votre statut. Tous les crédits du PPP seront portés à votre dossier.

Votre relevé est un document confidentiel, disponible en ligne seulement et accessible uniquement par vous. Vous pouvez l'imprimer comme document officiel de l'Ordre en cliquant sur le lien «Imprimer cette page».

Si vous nous avez déjà donné votre adresse de courriel, l'Ordre vous avisera automatiquement dès que des crédits du PPP ou des qualifications additionnelles auront été portés à votre dossier.

## Vous voulez faire partie du comité du perfectionnement professionnel?

Nous invitons les membres de l'Ordre à soumettre leur candidature pour faire partie du comité du perfectionnement professionnel.

Le comité se compose de quatre membres du conseil de l'Ordre (deux membres élus et deux membres nommés), de deux membres de l'Ordre et d'au plus cinq membres nommés par la ministre de l'Éducation. Le mandat des membres de l'Ordre au comité est d'une durée de trois ans, soit le mandat du conseil. La première réunion des nouveaux membres du comité aura lieu en mai 2003.

Le comité se réunit mensuellement dans les bureaux de l'Ordre à Toronto pour approuver les fournisseurs et cours de perfectionnement professionnel, ainsi que pour revoir les fournisseurs et cours déjà approuvés.

Le comité de mise en candidature du conseil de l'Ordre formulera des recommandations au conseil relativement aux membres de l'Ordre qui feront partie du conseil.

Si vous souhaitez poser votre candidature pour l'un de ces postes, envoyez votre c.v., y compris votre numéro de membre et une description d'une page de votre expérience en perfectionnement professionnel.

Envoyez le tout à :

Charlie Morrison

Chef, Politique et recherche

121 rue Bloor est, 6<sup>e</sup> étage

Toronto ON M4W 3M5

Télec. : 416-961-8822

Courriel : [cmorrison@oct.on.ca](mailto:cmorrison@oct.on.ca)

## Appel de candidatures

### **Prix ACE-Whitworth pour la recherche en éducation 2003**

Chaque année, l'Association canadienne d'éducation (ACE) rend hommage à une personne qui a contribué de façon remarquable à la recherche en éducation au Canada.

En attribuant le Prix, l'ACE tient à souligner le travail important des chercheurs pour l'approfondissement des connaissances en éducation.

Vous voudrez peut-être proposer la candidature d'une personne qui, à votre avis, mériterait de recevoir le Prix ACE-Whitworth 2003. Vous trouverez les critères et la marche à suivre pour soumettre une candidature dans le site de l'ACE à [www.acea.ca](http://www.acea.ca). N'oubliez pas de nous envoyer l'information demandée pour chacune des candidatures proposées.

Vous devez faire parvenir le ou les formulaires de mise en candidature et la documentation afférente au secrétariat de l'ACE d'ici le 30 avril 2003. Le Comité directeur de la recherche a formé un sous-comité pour examiner les candidatures soumises et choisir un ou une récipiendaire.

Pour en savoir davantage, rendez-vous au site web de l'Association canadienne d'éducation à [www.acea.ca](http://www.acea.ca).